



Cereals Canada

Mémoire présenté au
**Comité permanent du commerce international
de la Chambre des communes**

Dans le cadre de l'étude intitulée
**Un accord potentiel entre le Canada et l'Alliance du Pacifique :
consulter les Canadiens**

***Produit par Cereals Canada
Le 1^{er} février 2018***



Contexte :

Cereals Canada est un organisme national à but non lucratif qui favorise la collaboration entre partenaires de tous les secteurs de la chaîne de valeur céréalière. On trouve parmi nos membres des organisations agricoles de premier plan, des entreprises de manutention, d'exportation et de traitement des céréales, ainsi que des sociétés spécialisées dans les semences et le développement des cultures. Ces membres ont des intérêts directs à l'égard d'un accès accru aux marchés internationaux et à des échanges fondés sur des règles prévisibles.

Nous considérons qu'un environnement commercial solide, soutenu par des accords de libre-échange ambitieux, est essentiel pour permettre à l'agriculture canadienne d'atteindre une productivité et une prospérité accrues. C'est dans cette optique que Cereals Canada soutient les efforts du Canada en vue de faire avancer un accord de libre-échange (ALE) avec des partenaires de l'Alliance du Pacifique et, ultimement, devenir membre associé de ce bloc commercial. Nous pensons que cette initiative peut engendrer des résultats positifs pour les producteurs, les transformateurs et les exportateurs canadiens de céréales, notamment en simplifiant les occasions d'affaires et d'investissement dans l'ensemble de la région.

Grâce aux accords de libre-échange bilatéraux existants, les exportateurs canadiens de céréales bénéficient d'un accès en franchise de droits pour les produits céréaliers (c'est-à-dire le blé, l'orge et l'avoine) et de nombreux produits connexes à valeur ajoutée, dans l'ensemble de la région de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Pérou, Mexique). Par conséquent, les gains qui découleront progressivement de l'Alliance du Pacifique vont dépendre de résultats qui soutiendront la conjoncture de la région et assureront un accès au marché plus prévisible et fondé sur des règles. Pour les exportateurs de produits agroalimentaires, il est essentiel, pour atteindre de tels résultats, de bénéficier de dispositions claires et rigoureuses en matière de prise de décisions réglementaires fondées sur la science et le règlement des différends.

L'obtention de résultats ambitieux grâce à ces négociations ouvrira également la voie à de nouveaux gains alors que l'Alliance du Pacifique s'étendra à d'autres marchés. La promesse de gains futurs grâce à un accès amélioré à de nouveaux marchés est un aspect important de l'Alliance du Pacifique. Nous nous attendons à ce que la participation précoce du Canada à l'Alliance du Pacifique améliore notre position pour donner forme à l'extension de l'accord et améliorer la compétitivité du Canada dans l'ensemble de la région.

Malgré notre soutien ferme à l'Alliance du Pacifique, il est important de noter que les discussions ont lieu en parallèle de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et des travaux en cours pour faire avancer le Partenariat transpacifique (PTP-11), appelé officiellement Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les négociations concomitantes de ces accords commerciaux touchent plusieurs partenaires et objectifs communs. Compte tenu de ce contexte, nous pensons que les efforts du Canada doivent être axés en priorité sur l'accord qui offre le plus grand potentiel de gains.

Cereals Canada continue de viser la ratification du PTPGP par le gouvernement du Canada. Comme la portée géographique et l'empreinte économique du PTPGP sont plus grandes que l'Alliance du Pacifique (y compris les pays avec lesquels le Canada n'a

pas conclu d'accords bilatéraux), il doit continuer à être un point de mire pour le Canada.



Aperçu des priorités de Cereals Canada :

Cereals Canada est un fervent partisan de la libéralisation des échanges et de l'avancée d'un système d'échange fondé sur des règles progressistes. Une plus grande ouverture du marché et une coopération plus approfondie avec des pays importants partout dans la région de l'Asie-Pacifique vont ouvrir la voie à une croissance soutenue du secteur agricole.

Étant donné que le Canada a déjà mis en place des accords de libre-échange bilatéraux avec chacun des pays présents dans l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Pérou, Mexique), nous pensons que les négociations doivent se concentrer sur le déblocage de possibilités inexploitées jusqu'à présent. Avec des tarifs douaniers largement libéralisés pour les céréales et les produits céréaliers sur ces marchés, l'augmentation des gains provenant de la négociation de l'Alliance du Pacifique sera minime, à moins d'adopter des mesures transfrontalières améliorées et de poursuivre la coopération.

Conformément aux propositions de Cereals Canada au gouvernement du Canada pour d'autres consultations récentes relatives aux ALE, nous pensons que des gains sont possibles dans des secteurs clés, notamment :

- Établir une compréhension commune pour l'interprétation de « fondé sur la science ».
- Coopérer à l'égard d'approbations synchronisées des intrants de culture ainsi que des nouvelles cultures et variétés.
- S'entendre sur un cadre commun pour l'approbation réglementaire de nouvelles techniques de reproduction (comme l'édition génique).
- Mettre en œuvre une politique commune sur la présence à faible concentration.
- Offrir un processus de règlement des différends clair et fondé sur la science pour les problèmes sanitaires et phytosanitaires (SPS) lorsqu'ils surviennent.

En ce qui concerne les problèmes SPS, ils constituent des défis auxquels font face les exportateurs canadiens qui pourraient être réglés grâce à l'Alliance du Pacifique. Le Pérou a récemment fourni des avis de non-conformité pour des graines de mauvaises herbes dans des expéditions agricoles. L'accès du Canada au marché péruvien pourrait se trouver à risque si le seuil de tolérance était restreint pour ces mauvaises herbes.

L'Alliance du Pacifique doit fournir un cadre permettant de répondre rapidement à ce type de problèmes SPS en se fondant sur la science, sans qu'il soit forcément nécessaire de restreindre les échanges pendant le délai d'intervention. L'établissement d'une compréhension commune de ce qui est fondé sur la science permet de réduire la possibilité de désaccords dès le départ et pourrait accélérer le processus de règlement des différends en cas de désaccords en matière de SPS.

La participation à l'Alliance du Pacifique offre également des possibilités de gains futurs, car le bloc commercial continue de s'étendre dans la région quant à ses membres et sa portée. Par conséquent, les négociations de l'Alliance du Pacifique pourraient constituer un précédent ambitieux en agriculture pour un accès au marché en agriculture sans entrave et fondé sur la science, qui favorisera des améliorations au-delà de la libéralisation des tarifs douaniers par les futurs membres.



Avec d'autres membres se joignant à l'Alliance du Pacifique, à savoir l'Australie, Singapour et la Nouvelle-Zélande, le Canada peut renforcer sa compétitivité par rapport aux autres exportateurs céréaliers. L'Australie bénéficie actuellement d'un traitement préférentiel pour les céréales à Singapour grâce à un accord commercial bilatéral. Il faut égaler les réalisations de l'Australie en matière d'accès au marché de Singapour (et tout autre pays de l'Alliance du Pacifique) pour les céréales et les produits céréaliers.

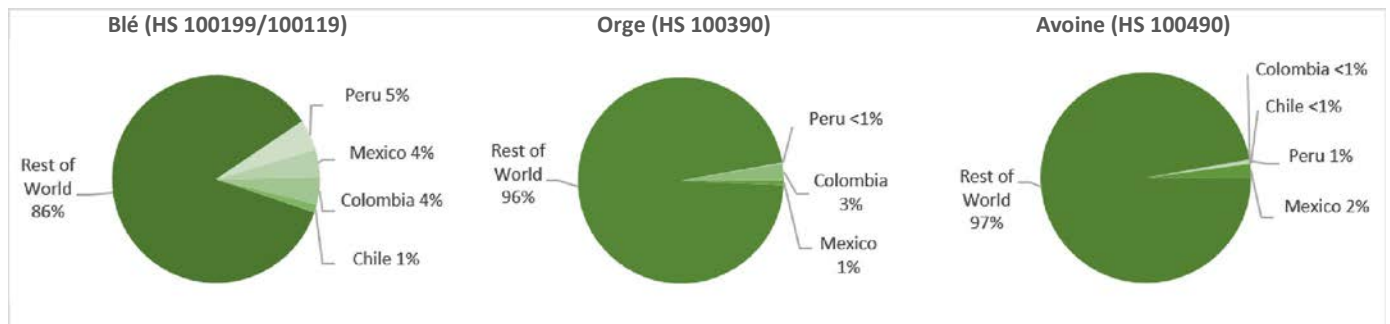
Bien que l'Australie soit un concurrent important pour les céréales canadiennes, l'Alliance du Pacifique promet également d'améliorer la position du Canada par rapport aux autres concurrents non participants, comme les États-Unis et les pays baltes. L'augmentation des gains du Canada par rapport à ces concurrents grâce à un traitement tarifaire préférentiel et à une conjoncture plus prévisible et transparente, améliorera le potentiel d'exportation canadien. La participation du Canada à des accords comme l'Alliance du Pacifique et le PTP-11 offre des occasions importantes de réaliser ces bénéfices.

Exportations cérésières canadiennes vers les pays de l'Alliance du Pacifique

Les membres de l'Alliance du Pacifique comptent pour une part importante des exportations canadiennes vers le reste du monde, en particulier pour le blé. La Figure I donne une vue d'ensemble de la proportion d'exportations canadiennes de blé, d'orge et d'avoine vers les pays de l'Alliance du Pacifique et le reste du monde.

Comme il est indiqué ci-dessous, la proportion moyenne des pays de l'Alliance du Pacifique au chapitre des exportations canadiennes était d'environ 14 % pour le blé, 4 % pour l'orge et 3 % pour l'avoine. Pour mettre les choses en perspective, la valeur moyenne combinée en dollars des exportations de blé, d'orge et d'avoine vers ces pays de 2012 à 2016 s'est établie à environ 980 millions de dollars par année.

Figure I : Proportion des pays de l'Alliance du Pacifique au chapitre des exportations canadienne vers l'étranger – moyenne sur 5 ans (2012-2016), en volume
Source : Base de données sur le commerce international canadien de marchandises, août 2017



Reste du monde 86 %
Pérou 5 %
Mexique 4 %
Colombie 4 %
Chili 1 %

Reste du monde 96 %
Pérou < 1 %
Colombie 3 %
Mexique 1 %

Reste du monde 97 %
Colombie < 1 %
Chili < 1 %
Pérou 1 %
Mexique 2 %



Cereals Canada

Les producteurs et exportateurs canadiens de céréales reconnaissent l'importance de poursuivre la croissance et la diversification dans les marchés mondiaux. L'Alliance du Pacifique peut fournir un accès amélioré à ces marchés. Nous devons, toutefois, ne pas perdre de vue les possibilités d'améliorer l'accès aux autres marchés importants disponibles grâce à l'avancée du PTP-11, qui demeure extrêmement important pour le secteur céréalier canadien.

Cereals Canada attend avec intérêt la poursuite des négociations dans le cadre de l'Alliance du Pacifique et d'autres accords en cours, où nous espérons l'obtention d'excellents résultats pour l'agriculture.